

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## **Descriptif, contraintes et prérequis.**

### Type de prestation pour lesquelles s'appliquent ces principes:

- Mise en place, configuration et tests d'une infrastructure de diffusion d'image.
- Mise en place, configuration et tests d'une infrastructure de diffusion de son.
- Mise en place, configuration et tests d'une infrastructure interactive.

## **Principe d'installation du vidéoprojecteur.**

### **A1) Solution classique :**

- sur une potence verticale adaptée à la hauteur utile (maximum 0,80 mètres hors devis spécifique) à environs 4,00 mètres du mur accueillant la projection, sous réserve de la capacité du plafond à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, (CALESTOR se réserve le droit de demander les documents d'analyse des matériaux certifiant l'absence d'amiante).

### **A2) Solution courte focale au plafond :**

- sur une potence verticale adaptée à la hauteur utile (maximum 0,80 mètres hors devis spécifique) à environs 1,50 mètre du mur accueillant la projection, sous réserve de la capacité du plafond à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, (CALESTOR se réserve le droit de demander les documents d'analyse des matériaux certifiant l'absence d'amiante).

### **A3) Solution interactive ou ultra-courte focale au plafond :**

- sur un bras mural à environs 0,80 mètre du mur accueillant la projection, sous réserve de la capacité du mur à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité,

### **A4) Solution courte focale, interactive ou ultra-courte focale sur faux-plafond :**

- dans le cas d'un faux-plafond, la solution d'un berceau accueillant une potence courte sera utilisée. Le berceau sera posé sur le faux-plafond, fixé via les tiges filetées existantes et sécurisé par des chainettes (normes pompiers), sous réserve de la capacité du faux-plafond à supporter l'ensemble et du respect les normes de sécurité,

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## **Principe d'installation du moniteur.**

### **B1) Solution murale, accroche via support fixe ou inclinable :**

- dans le cas d'une fixation au mur, l'emplacement exact (hauteur et placement horizontal) sera déterminé avec le client, sous réserve de la capacité du mur à supporter l'ensemble et du respect des normes de sécurité. Dans le cas d'une incapacité du mur à supporter le poids de l'ensemble support/moniteur, il pourra être envisagé de changer d'emplacement ou de mettre un renfort dans la cloison, ceci avec l'accord du client et l'acceptation, le cas échéant, d'un supplément au devis par le client

### **B2) Solution au plafond, accroche via support fixe ou inclinable :**

- dans le cas d'une fixation au plafond, l'emplacement exact (hauteur et placement horizontal) sera déterminé avec le client, sous réserve de la capacité du plafond à supporter l'ensemble et du respect des normes de sécurité. Dans le cas d'une incapacité du plafond à supporter le poids de l'ensemble support/moniteur, il pourra être envisagé de changer d'emplacement, ceci avec l'accord du client et l'acceptation, le cas échéant, d'un supplément au devis par le client. Dans tous les cas, le client devra informer le responsable de chantier, quant à l'autorisation de percer la dalle de béton.

### **B3) Solution sol-plafond, accroche via colonne verticale et support fixe ou inclinable :**

- dans le cas d'une fixation sol-plafond, l'emplacement exact (hauteur et placement horizontal) sera déterminé avec le client, sous réserve de la capacité de l'environnement à supporter l'ensemble et du respect des normes de sécurité. Dans le cas d'un danger pour le personnel, il pourra être envisagé de changer d'emplacement, ceci avec l'accord du client et l'acceptation, le cas échéant, d'un supplément au devis par le client. Dans tous les cas, le client devra informer le responsable de chantier, quant à l'autorisation de percer la dalle de béton (sol et plafond) ou de la mise en place de cornières de support.

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## **Principe d'installation des passages de câbles.**

### **C) Liaison vidéoprojecteur/moniteur au poste de diffusion :**

- Dans la mesure du possible, les goulottes existantes seront utilisées pour le passage des câbles. En cas d'absence de goulottes, la mise en place de goulotte nécessaire ne peut se faire que si la fourniture et la pose sont stipulées dans le devis. Un point orateur sera mis en place le long de la goulotte de descente. La goulotte de descente sera, dans la mesure du possible, installée dans l'angle de la pièce pour des raisons d'esthétique.
- Dans le cas d'utilisation d'extendeurs via liaison RJ45 (Hdmi, VGA, USB, son, etc...), les câbles réseau utilisés devront être conformes à la norme Cat 6a et la distance ne devra pas excéder 90 mètres sans coupure ou 50 mètres avec une coupure (un cordon de brassage). CALESTOR ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement si ces règles ne sont pas respectées.

## **Principe d'installation sans câbles.**

### **D) Solution de transmission de l'image et du son sans fils :**

- Dans le cas de mise en place de produits de diffusion sans fil, un point électrique supplémentaire sera nécessaire auprès de l'affichage. Des modules de connexion seront fournis en nombre correspondant à la commande du client. Une demi-heure de prise en main du produit est incluse dans l'installation du produit. Dans le cas d'une vente sans installation, cette dernière pourra être réalisée en donnant lieu à devis préalable.

## **Principe d'installation des câbles de liaison.**

### **E1) Solution diffusion de l'image :**

- Le point orateur composé d'un accès VGA (et/ou HDMI, en fonction des informations stipulées sur le devis), d'un point audio (en option), et d'une commande murale (en option) sera mis en place le long de la goulotte de descente.

### **E2) Solution diffusion de l'image et du son :**

- Le point orateur composé d'un accès VGA (et/ou HDMI, en fonction des informations stipulées sur le devis), d'un point audio, et d'une commande murale (en option) sera mis en place le long de la goulotte de descente.

### **E3) Solution interactive :**

- En plus des points décrits dans les solutions A et B, une liaison USB sera mise en place dans le point orateur

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## **Principe d'installation d'écran et de tableau blanc.**

### **F1) Tableau blanc :**

- Sous réserve de la capacité du mur à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, le tableau blanc sera posé au centre du mur (sens horizontal) et à 1,10 mètre du sol, sauf indications spécifiques du client au préalable.

### **F2) Ecran manuel mural :**

- Sous réserve de la capacité du mur à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, l'écran sera posé au centre du mur (sens horizontal) et à 0,10 mètre du plafond, sauf indications spécifiques du client au préalable.

### **F3) Ecran toile tendue mural :**

- Sous réserve de la capacité du mur à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, l'écran sera posé au centre du mur (sens horizontal) et à 0,10 mètre du plafond, sauf indications spécifiques du client au préalable.

### **F4) Ecran électrique mural :**

- Sous réserve de la capacité du mur à accueillir des fixations solides et respectant les normes de sécurité, l'écran sera posé au centre du mur (sens horizontal) et à 0,10 mètre du plafond, sauf indications spécifiques du client au préalable. Un point de fourniture électrique sera préalablement réalisé par les soins du client, (prise électrique 2\*16+T d'alimentation dans le faux-plafond à l'emplacement de l'écran, sauf stipulations particulières dans le devis).

## **Principe d'installation d'aménagement spécifique.**

### **G1) Fixation avec création de support spécifique :**

- La création de support spécifique est liée à l'établissement d'un schéma de détail de réalisation, établi par Calestor et validé par le client au préalable.

### **G2) Intégration dans du mobilier (existant ou fourni par nos soins) :**

- L'intégration dans du mobilier est liée à l'établissement d'un schéma de détail de réalisation, établi par Calestor et validé par le client au préalable. Dans le cas d'intégration dans du mobilier appartenant au client un document d'autorisation sera signé par le client avant toute intervention.

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## **Contraintes et prérequis d'installation.**

### **Q1) Contraintes d'installation :**

- Sauf stipulations spécifiques dans le devis, aucune dépose préalable ne sera réalisée par nos équipes, l'emplacement de pose des produits (éclairage, vidéoprojecteur, tableau blanc, écran, moniteur, enceintes, goulottes, etc.) devra être libre d'accès et exempt d'éléments à déposer ou à déplacer.

### **Q2) Eclairage :**

- Les luminaires ne permettant pas l'installation, la projection ou l'affichage dans les règles de l'art doivent être déposés ou déplacés par le client au préalable. Cette prestation de dépose peut faire l'objet d'un devis. Pour une diffusion de l'image de façon optimale, aucun luminaire ne doit se trouver entre le vidéoprojecteur et l'écran.

### **Q3) Point d'alimentation électrique :**

- Sauf stipulations spécifiques dans le devis, en fonction des options retenues, les points de fourniture électrique seront préalablement réalisés par le client, (prise électrique 2\*16+T d'alimentation) dans le faux-plafond à l'emplacement prévisionnel du vidéoprojecteur, de l'écran électrique ou du moniteur.

### **Q4) Limites des liaisons du point orateur au point d'affichage :**

- Les liaisons seront d'un maximum de 10 mètres entre le vidéoprojecteur ou le moniteur et le poste de diffusion (des amplificateurs de signal, ou des extendeurs via RJ45 peuvent être proposés en cas de distance supérieure, en donnant lieu à facturation complémentaire).

### **Q5) Fournitures annexes :**

- En fonction des options retenues, les câbles de liaison seront fournis, jack 3.5 pour le son, VGA ou HDMI pour l'image, USB pour l'interactivité, en longueur de 3 mètres (des câbles plus long, ainsi que des goulottes de sol peuvent être proposés, en donnant lieu à facturation complémentaire).

### **Q7) Respect du devis :**

- Le devis est établi pour les salles vues lors de la visite de site ou listées dans le cahier des charges. Tout changement de salle entrainera une facturation complémentaire dans le cas où des différences entrainant une modification sur les travaux prévus seraient constatés.

### **Q8) Option son :**

- L'option son, composée de deux enceintes amplifiées de 15, 24 ou 30 watts installées de part et d'autre de l'écran sera intégré à l'ensemble, si elle est stipulée sur le devis (un ensemble de sonorisation plus performant peut être proposé, en donnant lieu à facturation complémentaire).

# *Nous réalisons pour vos besoins*

## Rappel :

Afin de répondre au plus près à la demande du client et pour un déroulement des travaux sans problèmes, il est nécessaire de respecter ces quelques règles. Si ces conditions ne sont pas respectées, une facturation supplémentaire sera appliquée en fonction des problèmes rencontrés.

## Planning et organisation de la prestation :

Un planning d'installation sera établi en accord avec le client. Un interlocuteur unique sera désigné par le client, ceci pour toute la durée des travaux, jusqu'au au PV de recette.

Les équipes intervenantes seront constituées en fonction des besoins (ainsi que le nombre d'équipe).

Le temps de réalisation par salle est estimé à une ½ journée (ce temps est donné à titre indicatif).

Nous vous proposerons le planning de réalisation au préalable. Toute modification donnera lieu à devis complémentaire, ou accord commercial et devra comporter l'accord signé du client et de CALESTOR.

*Votre contact et responsable de l'ensemble des travaux sera :*

*Monsieur Lionel PERY, Directeur Technique (06 72 07 86 56)*

***NB : Ce document doit-être paraphé par le client avant le début des travaux.***